

¹Par quelle fatalité, disais-je, suis-je devenu si criminel ?

1. Analysez l'interrogation dans la première phrase du texte, puis transformez l'interrogation directe en interrogation indirecte.

- L'interrogation directe est d'abord marquée ici par l'inversion du pronom-sujet, placé après le verbe : « suis-je ». Elle est d'autre part marquée par l'adjectif interrogatif « quel, quelle », qui détermine le nom « fatalité », sur lequel porte l'interrogation. Le groupe nominal prépositionnel « par quelle fatalité » est complément circonstanciel de cause : l'interrogation porte sur la cause.
- « Grioux se demande par quelle fatalité il s'est fait si criminel. » ; « Je me demande par quelle fatalité je suis devenu si criminel. » ; « Il se demandait par quelle fatalité il s'était fait si criminel. »
[Pas d'inversion du pronom-sujet, pas de point d'interrogation]

²L'amour est une passion innocente ; comment s'est-il changé pour moi en une source de misères et de désordres ?

2. Analysez les relations entre les propositions de cette phrase. [Faites-en l'analyse logique]

- Cette phrase comporte deux propositions : l'une centrée autour du verbe *être* au présent de l'indicatif, la seconde autour du verbe *changer* au passé composé. Elles sont juxtaposées l'une à l'autre et séparées graphiquement par un point-virgule.
 - Remarque : on a ici une *asyndète*, où l'absence de coordonnant marque en réalité une opposition. On comprend quelque chose comme « mais alors comment s'est-il changé... »]

3. Analysez l'interrogation dans cette phrase, puis transformez l'interrogation directe en interrogation indirecte.

- L'interrogation est ici marquée par l'inversion du pronom-sujet (« s'est-il changé »), et par l'adverbe interrogatif de manière *comment*, qui occupe la fonction de complément circonstanciel de manière du verbe « changer ». On pourrait aussi ajouter que le point d'interrogation implique une intonation montante, propre à l'interrogation.
- « Grioux se demande comment l'amour s'est changé pour lui en une source de misères et de désordres. » [Pas d'inversion du pronom-sujet, pas de point d'interrogation.]

³Qui m'empêchait de vivre tranquille et vertueux avec Manon ?

4. Analysez l'interrogation dans cette phrase, puis transformez l'interrogation directe en interrogation indirecte.

- L'interrogation est ici marquée par le point d'interrogation, et donc l'intonation d'une part, et d'autre part par le pronom interrogatif *qui*. Ce pronom occupe la fonction de sujet du verbe *empêcher*.
 - Notez qu'ici, en français classique, « qui » n'est pas forcément un pronom désignant un être animé, comme en français moderne : c'est un pronom interrogatif sujet, qui peut aussi bien désigner un être animé qu'un être inanimé : il équivaut à « qui est-ce qui » aussi bien qu'à « qu'est-ce qui ».

⁴Pourquoi ne l'épousai-je point avant que d'obtenir rien de son amour ?

5. Analysez l'interrogation dans cette phrase, puis transformez l'interrogation directe en interrogation indirecte.

- Analyse comme ci-dessus. « *Grioux se demande pourquoi il ne l'épousa point avant que d'obtenir rien de son amour* ». [Ni inversion du pronom-sujet, ni point d'interrogation.]
 - On peut noter qu'on a ici une forme interro-négative.

6. Analysez la négation dans cette phrase.

- La négation est ici exprimée par l'adverbe de négation « ne » et son auxiliaire « point », courant en français classique, qui a sans doute un fort légèrement plus fort que son synonyme « pas ». La négation porte sur le verbe *épouser*.
 - Il est intéressant de noter ici la valeur affirmative du pronom indéfini *rien*, qui a d'habitude une valeur négative : il signifie « quoi que ce soit », retrouvant ainsi sa valeur étymologique (latin *rem*, « une chose »).

⁵Mon père, qui m'aimait si tendrement, n'y aurait-il pas consenti si je l'en eusse pressé avec des instances légitimes ?

7. Analysez l'interrogation dans cette phrase, puis transformez l'interrogation directe en interrogation indirecte.

- On a ici une forme interrogative négative, qui a presque une valeur affirmative (« il y aurait sans doute consenti »). L'interrogation fermée est marquée par le point d'interrogation et donc l'intonation montante, ainsi que par l'inversion du pronom-sujet, placé après le verbe auxiliaire : « *aurait-il* ».
- « *Grioux se demande si son père, qui l'aimait si tendrement, n'y aurait pas consenti, s'il en eût pressé avec des instances légitimes.* »

8. Analysez la négation dans cette phrase.

- Dans cette phrase interro-négative, la négation est marquée par les deux adverbes de négation « ne... pas », qui portent sur le verbe *consentir*. On peut remarquer que cette forme interro-négative a une valeur affirmative.
 - Il aurait très intéressant de noter qu'en réalité il y a une deuxième forme de négation dans cette phrase, à travers le subjonctif plus-que-parfait « *eusse pressé* ». En utilisant le subjonctif plus-que-parfait, Grioux signifie qu'en réalité, il « n'a pas pressé » son père.

9. Faites l'analyse logique de cette phrase, en analysant les relations qui unissent les propositions qui la composent.

- Cette phrase est composée de trois propositions, centrées autour du verbe *consentir* au conditionnel passé, [*Mon père n'y aurait-il pas consenti ?*], du verbe *aimer* à l'indicatif imparfait, [*qui*

m'aimait si tendrement], et du verbe *presser* au subjonctif plus-que-parfait, [*si je l'en eusse pressé avec des instances légitimes*].

- La première, [*Mon père n'y aurait-il pas consenti*] est la proposition principale.
- La seconde, [*qui m'aimait si tendrement*], est introduite par le pronom relatif *qui*, lequel occupe, dans la subordonnée, la fonction¹ de sujet du verbe *aimer* : c'est donc, par nature, une proposition relative. Sa fonction est de compléter son antécédent « père ».
- La troisième, [*si je l'en eusse pressé avec des instances légitimes*], est introduite par la conjonction de subordination *si* : c'est donc une proposition subordonnée conjonctive. Elle permet d'introduire une hypothèse au subjonctif plus-que-parfait, avec une valeur d'irréel du passé ; c'est donc une circonstancielle de condition qui complète le verbe « consentir ».

« Ah ! mon père l'aurait chérie lui-même comme une fille charmante, trop digne d'être la femme de son fils ; je serais heureux avec l'amour de Manon, avec l'affection de mon père, avec l'estime des honnêtes gens, avec les biens de la fortune et la tranquillité de la vertu.

10. Menez l'analyse logique de cette phrase, en précisant les liens qui unissent les propositions qui la composent.

- Cette phrase est composée de deux propositions centrées autour du verbe *chérir* au conditionnel passé et du verbe *être* au passé composé. Elles sont juxtaposées l'une à l'autre, et séparées par un point-virgule, ponctuation forte propre à séparer deux propositions indépendantes.

⁸Quel est l'infâme personnage qu'on vient ici me proposer ?

11. Analysez l'interrogation dans cette phrase, puis transformez-la en interrogation indirecte.

- L'interrogation est ici marquée par le point d'interrogation, qui implique, à l'oral, une intonation montante. Elle est d'autre marquée par l'adjectif interrogatif « quel, quelle », attribut du sujet « personnage », et donc au masculin singulier.
- « Grioux se demande quel est l'infâme personnage qu'on vient ici lui proposer. »

12. Faites l'analyse logique de cette phrase : analysez les rapports qui unissent les propositions qui la composent.

- Cette phrase est composée de deux propositions, basées sur le verbe *être* et le verbe *venir*, tous deux à l'indicatif présent. La première, [*Quel est l'infâme personnage ?*] est la proposition principale.
- La seconde, [*qu'on vient ici me proposer*] est introduite par le pronom relatif *que*, lequel occupe, à l'intérieur de la proposition subordonnée, la fonction de complément d'objet direct du verbe *proposer*. C'est donc une proposition relative. Sa fonction est de compléter son antécédent, le nom *personnage*.

1. On précise la fonction du pronom relatif dans la relative afin de prouver que le subordonnant *qui* est bien un pronom relatif.

¹⁰Mais y a-t-il à balancer, si c'est Manon qui l'a réglé et si je la perds sans cette complaisance ?

13. Analysez l'interrogation dans cette phrase, puis transformez-la en interrogation indirecte.

- La question fermée est ici marquée par le point d'interrogation, qui implique à l'oral une intonation montante, et par l'inversion du pronom-sujet. On peut noter la présence d'un -t-euphonique, qui permet d'éviter l'hiatus ° « y a il ». Notez bien qu'il ne faut pas d'apostrophe, puisqu'il ne s'agit pas du pronom « te » élidé, comme dans « je t'aime ».
- « Grioux se demande s'il y a à balancer, puisque c'est Manon qui l'a réglé et qu'il la perd sans cette complaisance. » On utilise l'adverbe interrogatif *si* pour l'interrogation indirecte fermée ; pensez à l'élision du *i-* avant « il ». Notez que nous avons remplacé la conjonction de subordination par un synonyme (voir ci-dessous), pour éviter l'équivoque. [Toujours pas d'inversion du pronom sujet, ni de « est-ce que », ni de point d'interrogation pour l'interrogation indirecte...]

14. Faites l'analyse logique de cette phrase : analysez les rapports qui unissent les propositions la composant. [ou : « Analysez les deux propositions introduites par *si*.]

- La phrase est composée de trois propositions, centrées autour du verbe *avoir*, conjugué au présent de l'indicatif, du verbe *régler* au passé composé de l'indicatif, et du verbe *perdre* à l'indicatif présent. La proposition principale est [*Mais y a-t-il à balancer ?*]
- Les deux propositions suivantes sont introduites par la conjonction de subordination *si* : ce sont donc, par nature, des propositions subordonnées conjonctives. Elles occupent la fonction de complément du verbe *avoir*, ou plutôt de l'ensemble de la proposition principale construite autour de ce verbe. Au niveau du sens, elles marquent une condition ; mais il faut noter qu'à cause de l'indicatif présent ou passé composé, cette condition est supposée remplie. La conjonction *si* signifie ici « du moment que », voire « puisque » : on peut l'appeler soit une subordonnée conjonctive de condition, soit une subordonnée conjonctive de cause.

¹¹« Monsieur Lescaut, m'écriai-je en fermant les yeux comme pour écarter de si chagrinentes réflexions, si vous avez eu dessein de me servir, je vous rends grâces.

15. Faites l'analyse logique de cette phrase : analysez les rapports qui unissent les propositions la composant.

- Cette proposition est composée de trois propositions : l'une centrée autour du verbe *s'écrier*, conjugué au passé simple de l'indicatif, l'autre autour du verbe *avoir* à l'indicatif présent, et la dernière autour du verbe *rendre* à l'indicatif présent. La proposition principale est [Monsieur Lescaut, je vous rends grâces.]
- La seconde proposition, [*m'écriai-je... réflexions*] est une proposition incise.
- La troisième proposition, [*si vous avez eu dessein de me servir*], introduite par la conjonction de subordination *si*, est, par nature, une subordonnée conjonctive. Elle complète la proposition principale, et indique la condition remplie (au passé composé de l'indicatif), voire la cause pour laquelle Grioux « rend grâces » à Lescaut.

¹²Vous auriez pu prendre une voie plus honnête ; mais c'est une chose finie, n'est-ce pas ?

16. Analyse logique.

- Cette phrase comporte trois propositions, centrées autour du verbe *prendre* au conditionnel passé, du verbe *être* à l'indicatif présent, deux fois. Les trois propositions sont indépendantes.
- Les deux premières sont coordonnées à l'aide de la conjonction de coordination *mais*, qui marque l'opposition. Les deux dernières sont juxtaposées.
 - On peut remarquer que le lien est moins fort entre les deux premières propositions, séparées par une ponctuation forte, le point-virgule, tandis que les deux dernières, quoique indépendantes, sont plus fortement reliées entre elles : [*n'est-ce pas*] constitue comme un appendice de [*mais c'est une chose finie*] : il est naturel que les deux propositions ne soient séparées que par une virgule.

17. Interrogation.

- La proposition interrogative est [*n'est-ce pas*]. L'interrogation directe, dans une question fermée, est marquée par le point d'interrogation, impliquant à l'oral une intonation montante, ainsi que par l'inversion du pronom-sujet *ce*, précédé d'un trait d'union.
 - On peut noter qu'il s'agit d'une forme interro-négative, qui sous-entend une affirmation atténuée : il s'agit de l'attente d'une confirmation, et non d'une vraie question. On peut aussi remarquer que cette formule est pratique pour transformer une affirmation en interrogation.

18. Négation.

- La négation porte sur le verbe « être ». Elle est formée à l'aide de la paire d'adverbes de négation *ne* et *pas*. Associée à la forme interrogative, elle équivaut presque à une affirmation : Grioux exprime un doute apparemment, mais en réalité se contente de constater la vérité de l'affirmation précédente.

¹³Ne pensons donc plus qu'à profiter de vos soins et à remplir votre promesse.

19. Analysez la négation dans cette phrase. Transformez-la en phrase affirmative, tout en en conservant le sens originel.

- La négation est ici marquée par l'adverbe de négation « ne », complété par deux adverbes auxiliaires de négation, « plus » et « que ». Cette négation se rapporte évidemment au verbe *penser*. L'ensemble « ne... que » forme une négation « exceptive » (ou restrictive), qui nie en faisant une exception, ce qui vaut à une affirmation restreinte. L'association entre « ne » et « plus » permet de limiter la négation au temps futur.
 - Comme cette négation se rapporte à un impératif, elle permet d'exprimer la défense.
- « Pensons donc dorénavant seulement à profiter de vos soins et à remplir votre promesse. »